



Canada Border  
Services Agency

Agence des services  
frontaliers du Canada


# L'Agence des services frontaliers du Canada – ce que nous faisons pour faciliter le traitement des passagers

Exposé à l'occasion du Sommet Ciels ouverts  
Le 25 septembre 2009  
Vancouver

Canada 

# L'ASFC et la facilitation du traitement des passagers



- L'ASFC travaille depuis longtemps avec ses partenaires à faciliter le traitement des passagers dans les aéroports.
  - Voici quelques fruits de ce travail :
    1. Programmes des voyageurs fiables (NEXUS, CANPASS)
    2. Traitement automatisé à la frontière
    3. Transit sans visa et projet pilote sur le transit des Chinois
    4. Installations de départ des vols en correspondance
    5. Cadre stratégique pour les services dans le mode aérien
- 

# Programmes des voyageurs fiables (PVF)



- Les PVF permettent à l'ASFC de gérer le risque à la frontière en facilitant la circulation des personnes et des marchandises légitimes, afin que l'Agence puisse se concentrer sur les voyageurs et les marchandises à risque inconnu ou élevé.
- Le taux de satisfaction des participants est de 96 %.
- Le taux de réinscription est d'environ 94 %.
- De 2007-2008 à 2008-2009, le taux de passage a augmenté de 110 % dans le mode aérien et de 19 % dans le mode terrestre.
- Nombre de participants au 6 septembre 2009 : environ 341 000.

# Programmes des voyageurs fiables (suite)



- D'ici mars 2010, l'ASFC élaborera une stratégie exhaustive qui comprendra :
  - Un examen des principaux enjeux stratégiques et opérationnels pour les programmes binationaux, tels que NEXUS;
  - L'élaboration d'un plan pour les partenariats internationaux afin de permettre au Canada de participer activement à des programmes internationaux, tels que FLUX;
  - L'élaboration d'un cadre à l'appui de la participation du Canada à l'initiative de la Carte de voyage d'affaires de l'APEC;
  - Un examen des PVF canadiens existants afin de déterminer les secteurs à améliorer pour accroître l'efficacité de ces programmes.

# Traitement automatisé à la frontière



- Le traitement automatisé à la frontière concerne l'utilisation de la technologie des postes de déclaration libres-services comme solution de rechange pour l'inspection primaire traditionnelle ou d'autres postes de déclaration pour le traitement des passagers munis de passeports canadiens ou de cartes de résident permanent valides dans les aéroports.
- Le traitement automatisé à la frontière fait l'objet d'un projet pilote à Vancouver en partenariat avec l'administration de l'aéroport de Vancouver afin d'établir si l'approche des postes de déclaration peut aider à traiter le nombre croissant de passagers dans le hall des arrivées de l'ASFC.
- Des essais réels des postes de déclaration du traitement automatisé à la frontière ont commencé le 15 avril 2009 à l'aéroport international de Vancouver.
- En ce moment, 14 postes de déclaration servent à traiter 1 200 voyageurs en moyenne tous les jours.

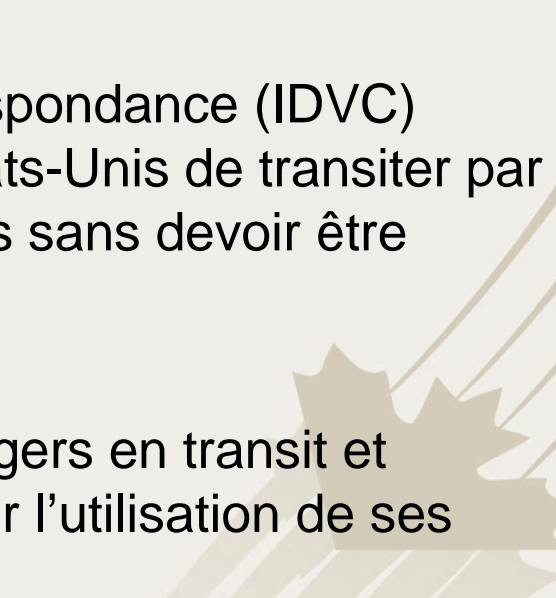
# Transit sans visa (TSV)/Projet pilote sur le transit des Chinois (PPTC)



- Lancé le 30 juillet 2009, le TSV vise à faciliter le traitement des voyageurs qui transitent par le Canada à destination et au départ des États-Unis.
- Le TSV appuie le développement économique en rendant les aéroports internationaux canadiens plus attrayants pour les lignes aériennes et les passagers à destination et au départ des États-Unis.
- Le TSV permet aux ressortissants de certains pays de transiter par le Canada à destination et au départ des États-Unis sans devoir obtenir un visa de transit canadien s'ils remplissent certaines conditions.
- Le PPTC, qui ressemble au TSV, permettra à des ressortissants de la Chine munis d'un visa américain valide de transiter par le Canada (via l'aéroport international de Vancouver) à destination et au départ des États-Unis sans visa de transit canadien.
- Le PPTC, qui aura une durée d'un an, est réservé aux passagers des lignes aériennes ayant participé au projet pilote initial sur le TSV.
- Citoyenneté et Immigration Canada et l'ASFC se partagent la responsabilité du TSV et du PPTC.

# Installations de départ des vols en correspondance



- Un projet pilote d'une durée de 18 mois est prévu dans les aéroports de Montréal, de Toronto et de Vancouver.
  - Les Installations de départ des vols en correspondance (IDVC) permettront aux voyageurs au départ des États-Unis de transiter par le Canada pour se rendre dans des tiers pays sans devoir être contrôlés par l'ASFC.
  - Les IDVC faciliteront la circulation des passagers en transit et renforceront la capacité de l'ASFC d'optimiser l'utilisation de ses ressources.
- 

# Cadre stratégique pour les services dans le mode aérien



- Le 1<sup>er</sup> avril 2009, le gouvernement a rendu public son cadre stratégique pour les services dans le mode aérien.
- Le principal objectif du cadre est une approche de la prestation des services équitable, transparente et souple.
- Un ensemble établi de critères clairs, uniformes et mesurables est utilisé pour l'évaluation des demandes visant des services nouveaux ou améliorés dans des aéroports canadiens : a) nombre de passagers, b) fréquence des vols; c) distance du point de service.
- Dans le Plan d'action économique du Canada, 10,5 millions de dollars sont affectés en 2009-2010 au maintien et à l'élargissement des services financés par l'État dans 12 aéroports au Canada selon le cadre stratégique pour les services dans le mode aérien.
- L'ASFC travaille actuellement à des cadres stratégiques semblables pour les modes ferroviaire et maritime.

# Questions

Sara Wiebe

Directrice générale

Direction des programmes des personnes

Direction générale de l'admissibilité

[Sara.Wiebe@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:Sara.Wiebe@cbsa-asfc.gc.ca)